



IN **FO** LA CRISE N'EST PAS SYNONYME DE DEREGLEMENTATION

2/05/2020

Le 12 mars 2020, le gouvernement a demandé à tous les établissements de santé d'annuler les activités non urgentes afin de redéployer les moyens de prises en charge des patients Covid et faire face à la pandémie.

Cette sous activité chirurgicale a permis la réaffectation des personnels soignants (bloc, ambulatoire, chirurgie, médecine générale, sommeil etc..) dans les services de soins critiques, à hauteur des besoins. Toutes les équipes médicales, paramédicales, logistiques et administratives se sont impliquées, malgré le **manque de moyens de protection** et c'est avec dévouement, sens des responsabilités et volontarisme que l'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour faire face à cette pandémie exceptionnelle : modification de plannings, horaires, affectation de jour ou de nuit, report de congés, heures supplémentaires, monté en compétences des soignants malgré les appréhensions, difficultés et complexité liés à la prise en charge en réanimation.

Parallèlement, des salariés se sont vu imposer des récupérations d'heures (rc, rcn, recf), jours de CP, parfois le jour même, sans leur laissé le choix ! pour mettre les compteurs proche de zéro et économiser les remplacements futurs pour compenser une activité à tout prix, sans consultation du CSE ni négociation.

FORCE OUVRIERE dénonce cette attitude et ce manque de communication de la Direction. L'ultra flexibilité et l'abus de pouvoir sont inacceptable. La loi sur l'urgence sanitaire et la situation exceptionnelle ne sauraient constituer un moyen pour déréglementer les droits des salariés.

FORCE OUVRIERE s'est opposé au caractère illégale de telles mesures. L'ordonnance N° 2020-323 du 25 mars 2020 énonce clairement que **seuls** les RTT, les jours de repos des salariés au forfait et jours au CET ne peuvent être imposés par l'employeur que dans la limite maximale et globale de 10 jours. Or, aucun RTT ni CET ne sont mis en place au sein de la Clinique NCT+.

Aucune consultation du CSE ni négociation n'ont été engagées sur un plan de reprise d'activité. Encore une fois le dialogue social n'existe pas. **FORCE OUVRIERE** dénonce ce mépris.

Ce ne sont pas de banderoles dont nous avons besoin mais de respect et de considération. Cela passe par un dialogue social riche, des conditions de travail et des rémunérations à la hauteur de l'engagement des salariés. A ce jour, aucune réponse à notre demande de négociation.

FORCE OUVRIERE revendique :

- Les moyens de protection et de prévention pour tous les salariés.
- Le respect du code du travail et des conventions collectives nationales.
- La mise en place de la prime de 1500€ pour tous les "héros".
- Le paiement des heures supplémentaires à 50%.
- La neutralisation de l'absentéisme sur toutes les primes.
- le dépistage massif de tous les salariés.

Delphine VOISIN
DSFO